



Date de mise en ligne : 25 juin 2026

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00092** du **24 JUIN 2026**
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
DIAGNOSTIC SOLUTION ENERGIE
Domicilié (e) 26 Avenue de la République
93170 Bagnolet

En vue de la réalisation : Installation de 7 panneaux photovoltaïques d'une surface de 16.62 m2
surimposés à la toiture. Dimension pour un panneau : Hauteur : 2094 mm - Largeur : 1134 mm - Epaisseur :
30 mm - Couleur : Full Black.

Sur un terrain sis 40 Rue Gambetta
Cadastré AN276

Villeneuve-Saint-Georges, le **24 JUIN 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP 94078 26 00092**
du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en
vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,